



Ateliers Pestacle Théâtre pour enfants - Séverine Fidalgo

Règlement et conditions d'inscription

Le présent règlement s'applique à tous les élèves inscrits aux ateliers Pestacle.

1. Tarifs

Année scolaire (août à juin)

- Tarif annuel : **CHF 400. –**
- Tarif semestriel : **CHF 250. –**
- Frais d'inscription : **CHF 20. –**

Une **séance d'essai gratuite** est proposée.

Après cette séance, l'inscription est **obligatoire pour un semestre minimum**.

Un **rabais famille de 10 %** est accordé dès **2 enfants inscrits**.

Les inscriptions en cours de semestre sont possibles selon les places disponibles. Le tarif est alors calculé **au prorata + CHF 20. – de frais d'inscription**.

En cas de difficultés financières, un **échelonnement du paiement peut être demandé**.

2. Paiement

La facture est envoyée **par e-mail** et doit être réglée dans un délai de **30 jours**.

Après **trois rappels sans paiement**, des frais administratifs de **CHF 50. –** pourront être facturés.

Les ateliers Pestacle se réservent le droit d'attribuer la place à un autre enfant en cas de **non-paiement ou d'absence d'information concernant des difficultés financières**.

3. Absences

Les ateliers de théâtre s'inscrivent dans un **projet pédagogique et artistique collectif**. La régularité de présence est donc importante.

Toute absence doit être **annoncée à l'avance**.

Les ateliers manqués **ne sont ni remplacés ni remboursés**.

4. Arrêt en cours d'année

Les **frais d'inscription ne sont pas remboursables**.

Un remboursement partiel des ateliers peut être envisagé uniquement dans les cas suivants :

- raison médicale justifiée
- cas de force majeure (par exemple déménagement).

5. Respect du cadre des ateliers

Les ateliers Pestacle reposent sur un **cadre pédagogique et artistique défini par l'animatrice**.

Les élèves doivent respecter :

- les autres participants
- les règles de fonctionnement de l'atelier
- le matériel et les locaux.

En cas de **comportement perturbant ou de non-respect des règles**, un avertissement pourra être adressé aux parents.

Si la situation ne s'améliore pas, ou en cas de **manquement grave**, les ateliers Pestacle se réservent le droit de **résilier l'inscription avec effet immédiat**.

L'inscription implique également l'**adhésion des parents au projet pédagogique et aux choix artistiques proposés**. En cas de désaccord persistant nuisant au bon fonctionnement du groupe, la participation de l'enfant pourra être interrompue. Dans ce cas, **les ateliers non encore suivis seront remboursés au prorata**, mais **les frais d'inscription restent acquis et ne sont pas remboursés**.

6. Assurances

Les ateliers Pestacle déclinent toute responsabilité en cas :

- d'accident (chaque élève doit être couvert par une **assurance responsabilité civile et accident**)
- de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

Les élèves utilisent les locaux et le matériel **avec le soin requis**.

7. Organisation des ateliers

Pour le bon déroulement des ateliers :

- les enfants doivent arriver **5 minutes avant le début**
- il est recommandé de porter **des vêtements confortables**
- les parents **ne peuvent pas assister aux ateliers**.

Les parents seront invités à une **présentation en janvier** ainsi qu'à un **spectacle de fin d'année**, si un projet scénique est organisé. Dans le cadre d'un spectacle, les enfants s'engagent à **participer jusqu'au bout du projet**. Des répétitions supplémentaires peuvent être prévues et l'**aide des parents pourra être sollicitée**.

8. Adaptation ou annulation des ateliers

Les ateliers Pestacle se réservent le droit d'adapter **le contenu pédagogique, l'organisation ou le programme** si cela s'avère nécessaire.

En cas d'événement indépendant de la volonté des ateliers (maladie, fermeture des locaux, force majeure), les ateliers pourront être **reportés, adaptés ou annulés**. Si aucune solution de remplacement n'est possible, un **remboursement au prorata des ateliers non effectués** pourra être envisagé.

9. Droit à l'image

☐ J'autorise

☐ Je refuse

Que mon enfant soit **photographié et/ou filmé** dans le cadre des ateliers Pestacle pour :

- la création de souvenirs
- des documents des ateliers (support papier)
- la diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux des ateliers Pestacle.

Date et signature d'un(e) représentant(e) légal(e) : _____